

# Conditions générales d'adhésion et d'utilisation de l'espace membres

## de l'Aéro-club des Trois Frontières

Version 2 du 08.10.2005

### Article 1 - Objet

Le présent document a pour objet de définir les conditions générales d'utilisation de l'espace membres du site Internet de l'Aéro-club des Trois Frontières. Cet espace est réservé aux membres de l'Aéro-club des Trois Frontières, ci après dénommés " Membre".

L'acceptation par le Membre des conditions générales d'utilisation de l'espace membres s'effectue lors de son inscription et pendant la durée de son adhésion à l'Aéro-club des Trois Frontières. Pour accéder à l'espace membres, le Membre est tenu de prendre connaissance des présentes conditions générales d'utilisation de l'espace membre. L'inscription du Membre vaut acceptation des présentes conditions générales dans toute leur teneur. Une fois l'inscription validée, le Membre se verra attribuer un identifiant ainsi qu'un mot de passe personnel et confidentiel qui lui seront demandés à chaque connexion à l'espace membres de l'Aéro-club des Trois Frontières.

Le Membre peut résilier à tout moment son inscription à l'espace membre de l'Aéro-club des Trois Frontières en adressant un courrier électronique à l'adresse figurant à l'article 6 du présent document et en mentionnant obligatoirement son nom, prénom, identifiant, mot de passe ainsi que le(s) motif(s) de sa démarche de résiliation. En cas de doute sur la provenance d'un courrier électronique de ce type, nous nous réservons le droit de faire une interrogation auprès du Membre concerné pour confirmer la crédibilité de sa résiliation.

L'accès à l'espace membres de l'Aéro-club des Trois Frontières lui sera automatiquement de plein droit, si le Membre :

- décide de quitter l'association, donc de ne plus adhérer à l'Aéro-club des Trois Frontières
- ne paye pas sa cotisation annuelle
- ne paye pas ses factures
- est interdit de vols

### Article 2 - Descriptif de l'espace membre de l'Aéro-club des Trois Frontières

L'espace membre permet au Membre de consulter tous types d'informations à destination des membres de l'association mais également de réserver et de gérer ses vols depuis le réseau Internet. Après avoir réservé un vol, il est de la responsabilité du Membre de vérifier que le système de réservation a bien enregistré sa demande.

L'espace membre de l'Aéro-club des Trois Frontières, la réservation et la gestion de ses vols, sont accessibles à partir de n'importe quel ordinateur connecté au réseau Internet. Peu importe l'endroit, le Membre doit se connecter sur le site [www.ac3f.org](http://www.ac3f.org) est suivre la procédure habituelle, seul le temps entre sa demande et l'enregistrement de celle-ci peut varier en fonction du lieu où le Membre effectue sa demande.

### **Article 3 - Communication des éléments d'inscriptions**

Lors de son inscription à l'espace membres de l'Aéro-club des Trois Frontières, le membre sera guidé par une personne qualifiée à cette tâche (secrétaire, chef pilote...). Après son inscription le Membre est tenu de tenir ses informations personnelles à jour (N° de tél., e-mail...), dans le cas contraire, le Membre pénalisera la gestion de l'espace membre et ne sera plus en mesure d'assurer la fourniture optimale de vos données, ce que le Membre reconnaît et accepte. Dans le cadre de la procédure d'inscription, la personne effectuant l'inscription communique au Membre oralement son identifiant et son mot de passe qui lui permettront d'accéder à l'espace membres depuis le site [www.ac3f.org](http://www.ac3f.org) . Le Membre doit impérativement préserver la confidentialité de son mot de passe afin d'éviter toute utilisation non autorisée ou malveillante d'un tiers. Le Membre est informé qu'en cas de divulgation de son mot de passe à un tiers, il est seul responsable de toutes les conséquences de l'utilisation qui pourrait en être faite. Toute utilisation effectuée par le biais du mot de passe du Membre est réputée effectuée par ce dernier. Les administrateurs et tout autre adhérent à l'Aéro-Club des Trois Frontières ne pourront être tenu responsable de toute perte ou dommage survenu en raison du manque aux obligations de confidentialité incombant au Membre (notamment : pour la réservation ou la gestion de ses vols par un ou des tiers). Lors de son inscription il est proposé au Membre de divulguer ou non certaines informations, en fonction de son choix le Membre change l'accessibilité de ses données dans l'espace membre. L'espace membre inclut un annuaire de tous les Membres de l'association, qui est consultable uniquement par les Membres de l'Aéro-club des Trois Frontières. Le Membre peut modifier à tout moment ses informations personnelles dans l'espace membre de l'Aéro-club des Trois Frontières. Les administrateurs s'engagent à prendre les mesures nécessaires visant à assurer la protection, l'intégrité et la confidentialité des informations fournies par le Membre, dans le cadre de l'utilisation de l'espace membres sur le site [www.ac3f.org](http://www.ac3f.org) .

### **Article 4 - Utilisation du Service**

La gestion et la réservation de ses vols, dans le cadre de l'espace membres, relèvent du maniement personnel de ses vols et le Membre est le seul responsable de la gestion intégrale de ses vols. Néanmoins, des événements imprévisibles peuvent apparaître entre le moment de la réservation d'un vol et la réalisation de celui-ci. Par exemple, en cas d'immobilisation d'un avion suite à un problème technique. Dans ce cas, une procédure est appliquée et seul un nombre de personnes limité et ayant des fonctions bien spécifiques au sein de l'Aéro-club des Trois Frontières, peuvent avoir accès à la gestion de tous les vols des membres.

Ces personnes sont les suivantes :

- Les instructeurs
- Les administrateurs du site Internet
- Les membres du conseil d'administration
- Les mécaniciens

Si nécessaire, ces personnes peuvent ajouter, supprimer ou modifier les vols du Membre et s'engagent tous à prendre les mesures nécessaires visant à assurer la protection, l'intégrité et la confidentialité des informations fournies par le Membre, dans le cadre de l'utilisation de l'espace membres sur le site [www.ac3f.org](http://www.ac3f.org) . En cas de suppression d'une réservation, le Membre sera prévenu par e-mail et le plus rapidement possible par la personne qui aura effectué l'opération de suppression ou au cas échéant par la secrétaire, sur sa demande, nous lui communiquerons également la(es) raison(s) de cet(s) acte(s). En cas de contestation, le Membre concerné, ainsi que la personne ayant effectué la démarche, pourront s'expliquer auprès du Président de l'Aéro-club des Trois Frontières.

Le Membre s'engage à ne pas « monopoliser » le planning. Suite à de nombreux abus constatés ces dernières années, les administrateurs en accord avec le Conseil d'Administration et les Instructeurs de l'Aéro-Club des Trois Frontières ont décidé de mettre en vigueur de nouvelles pénalités pour les membres agissant de la manière suivante :

- Un membre réserve un vol et l'annule sans raisons dans les 48 heures qui précèdent ce vol.
- Un membre réserve un vol et n'effectue pas ce vol sans raisons.
- Un membre réserve un vol avec un instructeur et annule le vol sans prévenir l'instructeur concerné.
- Un membre réserve un vol avec un instructeur et n'effectue pas ce vol sans prévenir l'instructeur concerné.
- Un membre réserve un créneau horaire (hors voyages) et ne vol pas au moins 25% du temps réservé. Par exemple une heure de vol en local pour quatre heures de vol réservées sur le planning.

Si vous vous retrouvez un jour dans une des cinq situations citées ci-dessus vous êtes priés de nous contacter pour nous livrer vos explications. Dans le cas contraire nous vous contacterons et vous recevrez un avertissement. Les membres qui recevront un avertissement seront répertoriés sur une liste qui sera réinitialisée tous les ans au 1<sup>er</sup> janvier. Au 2<sup>ème</sup> avertissement, nous vous contacterons pour vous informer de la situation et il vous sera appliqué une sanction qui figurera sur votre facture dont le barème est le suivant :

A partir du 2<sup>ème</sup> avertissement il vous sera déduite 20 Euro et ainsi de suite, ce que le Membre reconnaît et accepte.

## **Article 5 - Responsabilité**

L'espace membre étant créé et géré par les administrateurs qui eux même sont adhérents et bénévoles au sein de l'association, l'Aéro-club des Trois Frontières ne consent aucune garantie quant à l'utilisation de l'espace membres et ne peut en aucune manière être tenue responsable de tout dommage pouvant survenir du fait de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utilisation de l'espace membre, ce que le Membre reconnaît et accepte. L'Aéro-club des Trois Frontières et les administrateurs assument à ce titre une obligation de moyens.

Il est expressément rappelé qu'Internet n'est pas un réseau totalement sécurisé. Dans ces conditions, il appartient au Membre de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels notamment de la contamination par d'éventuels virus circulant sur le réseau Internet ou de l'intrusion d'un tiers dans le système de ses terminaux à quelque fin que ce soit et de procéder à des sauvegardes préalablement et postérieurement à l'utilisation de l'espace membres. S'agissant de l'utilisation d'Internet, le Membre est informé qu'Internet est un réseau véhiculant des données susceptibles d'être protégées par des droits de propriété intellectuelle ou d'enfreindre les dispositions légales en vigueur.

Le Membre s'interdit donc de transmettre, d'utiliser, de reproduire ou d'exploiter par tout moyen, toute donnée prohibée, illicite, illégale, contraire aux mœurs ou à l'ordre public et portant atteinte ou susceptible de porter atteinte aux droits de l'Aéro-club des Trois Frontières et notamment aux droits de propriété intellectuelle.

Le Membre reconnaît également être pleinement informé du défaut de fiabilité du réseau Internet, tout particulièrement en terme d'absence de sécurité relative à la transmission de données et de non garantie des performances relatives à la rapidité de transmission des données.

Par conséquent, le Membre reconnaît et accepte que l'espace membres de l'Aéro-club des Trois Frontières soit fourni en l'état et sans aucune garantie expresse ou implicite de la part de l'Aéro-club des Trois Frontières (notamment : disponibilité de l'espace membres depuis le site [www.ac3f.org](http://www.ac3f.org)). Le Membre reconnaît être informé que l'intégrité, l'authentification et la confidentialité des informations et données de toute nature qu'il souhaite échanger sur le réseau Internet ne peuvent être garanties sur ce réseau. Le Membre s'interdit toute utilisation frauduleuse, abusive ou excessive de l'espace membres et du site Internet, pouvant ainsi perturber la disponibilité des dits serveurs ou réseau.

L'usage de l'espace membres est strictement limité à un usage privé.

L'Aéro-club des Trois Frontières ne peut garantir et, par conséquent, ne peut être tenue responsable des dysfonctionnements ou des pannes apparaissant sur le réseau Internet qui ne seraient pas de son propre fait.

## **Article 6 - Données Nominatives**

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le Membre dispose d'un droit d'accès et de rectification sur les informations le concernant. Il peut s'opposer à tout moment à la communication de ces informations à des tiers en modifiant sa fiche personnelle disponible dans l'espace membre.

Quel que soit le courrier du Membre, il doit toujours préciser l'objet de son message !

Pour résilier son inscription, adresser son courrier électronique à [ac3f.bureau@wanadoo.fr](mailto:ac3f.bureau@wanadoo.fr)

Perte de son mot de passe, adresser son courrier électronique à [ac3f.bureau@wanadoo.fr](mailto:ac3f.bureau@wanadoo.fr)

\*\*\*\*\* FIN \*\*\*\*\*